N° 1 » Circuit du Coteau de Pierre Bise

Beaulieu s/Layon

Balisage

12,5 km

2h45

Paysages typiques des Coteaux du Layon pour cette randonnée qui joue avec la rivière alternant rives ou vues panoramiques. Sans oublier un patrimoine vernaculaire riche et témoin d'activité économie florissante : fours à chaux, pont, châteaux, maison de garde barrière …

Départ Office de Tourisme (47.312479 / -0,5945779)
(!) *Départ possible de Pont Barré (47.314388 / -0.611811) : 9 km.*
Attention : *en période de crue du Layon, partir du point 2.*

1 Longer la salle de sport jusqu'au calvaire, tourner à droite, passer le pont de Chigné et suivre le Layon jusqu'au pont Barré.

2 Accompagner ensuite le Layon sur 2.7 km.
Couper l'ancienne ligne de chemin de fer et emprunter le sentier qui fait face. Après la chicane monter le coteau puis tourner 1 fois à gauche et 1 fois à droite. Suivre le cheminement dans les vignes, contourner la carrière jusqu'à Pierre Bise. Prendre à gauche et traverser le hameau.

3 Prendre à droite et longer sur une cinquantaine de mètres la D54 puis la traverser avec prudence et suivre la direction de la Lande. Tourner à gauche dans le chemin de vigne jusqu'au Breuil.

4 Traverser le village et franchir à nouveau la D54 jusqu'à un sentier qui vous mènera jusqu'à la Soucherie.

5 À la maison de garde barrière de Bézigon, traverser avec prudence.
A partir de ce point reprendre l'itinéraire aller jusqu'au point de départ.

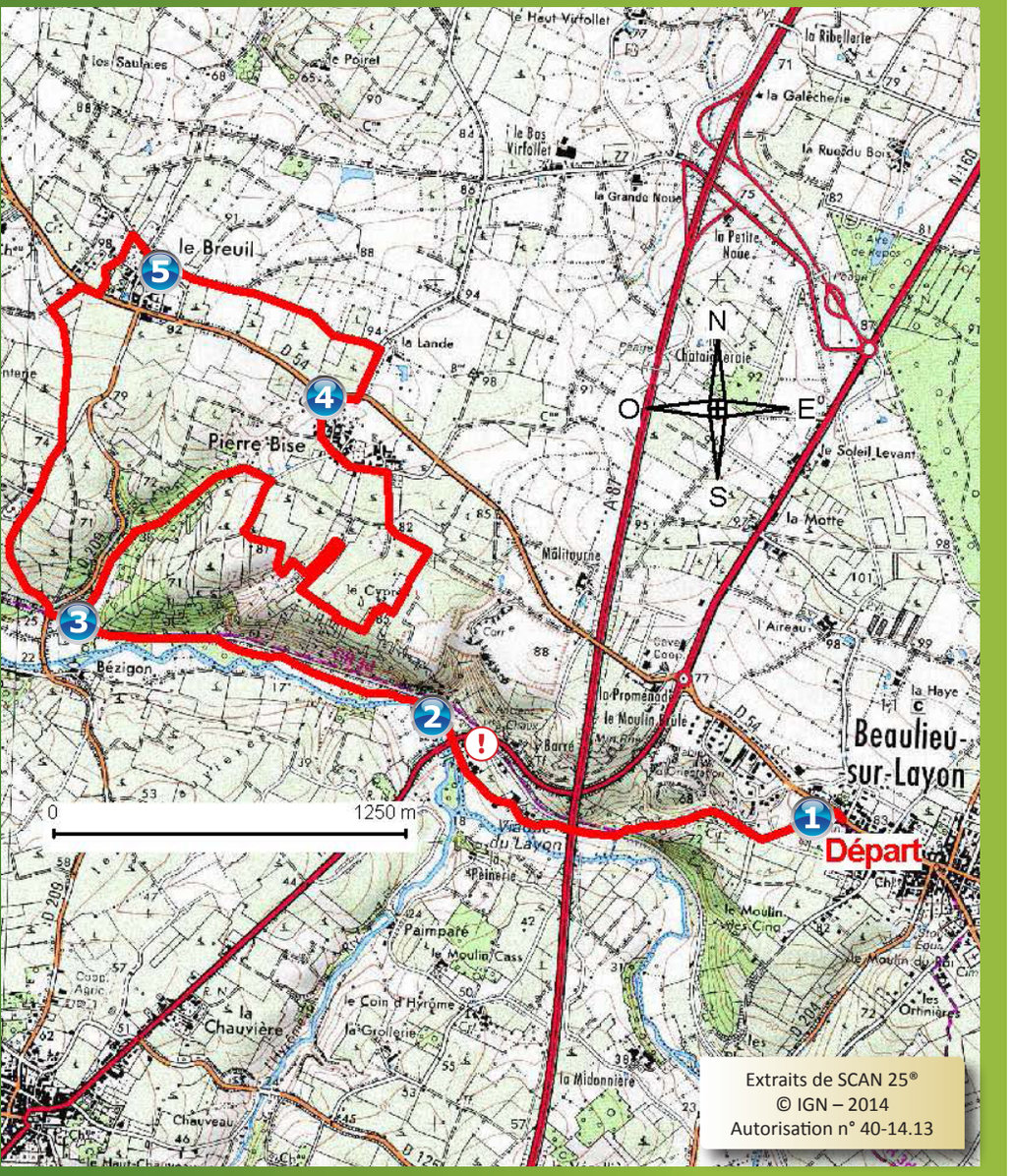

Extraits de SCAN 25®
© IGN – 2014
Autorisation n° 40-14.13

À voir en chemin :

- Les rives du Layon, le Pont Barré, la réserve botanique LPO,
- 3 châteaux emblématiques : Pierre-Bise, le Breuil et la Soucherie
- La maison de garde barrière de Bezigon

Informations complémentaires :
Com. de Communes Loire Layon Aubance, 1 rue Adrien Meslier, CS 80083, 49170 St Georges s/Loire Cedex
02 41 54 59 94, tourisme@loirelayonaubance.fr - Infos tourisme : www.loirelayonaubance.fr

LOIRE LAYON AUBANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Recommandations utiles

Préservez la nature

- *Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets*
- *Soyez les gardiens de votre environnement, toute cueillette est interdite*
- *Restez sur les sentiers balisés*

Préservez-vous

- *Équipez-vous de bonnes chaussures de marche. En période hivernale, certains sentiers peuvent être très boueux, voire inondés et impraticables.*
- *Partez avec le matériel nécessaire en fonction de votre distance de randonnée.*
- *Ne buvez pas l'eau des ruisseaux*
- *Renseignez-vous sur la météo avant de partir*

Respectez les activités et les hommes

- *Respectez les propriétés privées que vous traversez et celles qui bordent les itinéraires*
- *Les chiens doivent être tenus en laisse, particulièrement en forêt*
- *Suivez les recommandations en période de chasse*

Nous vous rappelons que vous restez sous votre entière responsabilité

Informations

Durée de la randonnée

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif.
Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés.

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin.

Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention.
Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état.

Nous vous invitons, pour nous communiquer vos remarques, à contacter le service Développement Touristique de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance :
02 41 54 59 94, tourisme@loirelayonaubance.fr

LOIRE LAYON AUBANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conception graphique : Communauté de Communes Loire Layon Aubance - Service Communication
Imprimé par nos soins. Crédits Photos : Fotolia.